

# 29 HAUSSMANN

## ÉQUILIBRE

DURÉE MINIMUM  
DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

5 ans

PROFIL DE RISQUE  
ET DE RENDEMENT\*

\* Source : Document d'Information  
Clé pour l'Investisseur (DICI)



Une stratégie adaptée  
à des conditions  
de marchés variées

Une allocation d'actifs  
dynamique permettant  
de saisir de façon  
réactive les opportunités  
de marché

Une gestion  
patrimoniale

Une équipe de gestion  
expérimentée, dédiée  
à la gestion privée



## À PROPOS DE SG 29 HAUSSMANN

Agréée par l'AMF en 2006, SG 29 Haussmann, filiale du groupe Société Générale, est la société de gestion dédiée à la gestion des avoirs de la clientèle privée. SG 29 Haussmann gère plus de 7 milliards d'actifs au 31 décembre 2015. L'équipe de gestion est composée d'une vingtaine de gérants expérimentés. Elle s'appuie sur le réseau mondial de Société Générale Private Banking, composé de 350 professionnels de l'investissement implantés dans le monde.



**Monique MEQUIO**  
GÉRANT CHEZ SG 29 HAUSSMANN

Titulaire d'un DESS d'économétrie et diplômée de la SFAF, Monique Méquio a commencé sa carrière au sein du groupe Société Générale. Elle a occupé différents postes à responsabilité au sein du Groupe, notamment en conseil, en stratégie et en gestion, puis a rejoint les équipes de gestion de Société Générale Private Banking France en 2002 pour des clients institutionnels et particuliers depuis plus de 20 ans.

Le fonds 29 Haussmann Équilibre a été lancé en 2000.  
La stratégie d'investissement du fonds vise à générer des rendements réguliers sur un horizon moyen-long terme en investissant sur les marchés actions et obligations internationales tout en maîtrisant la volatilité.

# LA STRATÉGIE DE GESTION 29 HAUSSMANN ÉQUILIBRE

## POINTS CLÉS

**Une gestion flexible, adaptée à des conditions de marchés variées.**

**Une allocation d'actifs** permettant de saisir de façon réactive les opportunités de marché.

Une stratégie d'investissement reposant sur **une sélection rigoureuse des instruments financiers.**

Une équipe de gestion stable et expérimentée.

Une approche patrimoniale.

## RISQUES ASSOCIÉS

Le fonds ne présente pas de garantie en capital ; il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le fonds est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de marché
- risque de contrepartie
- risque de liquidité
- risque de crédit.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds et le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC), et plus particulièrement la rubrique "Profil de risques", disponibles auprès de votre Banquier Privé et sur le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**UNE GESTION CONÇUE POUR RÉPONDRE À L'EXIGENCE  
DE LA CLIENTÈLE PRIVÉE**



## Objectifs d'investissement

29 Haussmann Équilibre est un **fonds mixte flexible investi sur les marchés actions et obligations internationales** par le biais d'investissements en titres en direct ou via des fonds.

L'objectif de gestion du fonds est de générer une performance régulière à moyen-long terme tout en maîtrisant la volatilité. Dans cette optique, le fonds vise à préserver l'équilibre entre les expositions actions et obligataires.

La stratégie d'investissement du fonds repose cependant sur **une allocation flexible** adossée à une **sélection rigoureuse des instruments financiers**.

La gestion du fonds s'inscrit dans **une approche patrimoniale**.

## Une gestion flexible...

L'équipe de gestion **pilote activement l'allocation d'actifs afin d'adapter le portefeuille à l'environnement de marché**.

L'allocation dynamique mise en œuvre entre les différentes classes d'actifs a pour ambition de capter les opportunités d'investissement sur les marchés financiers tout en amortissant les baisses. **Cette flexibilité est guidée à la fois par une analyse macro-économique approfondie et par les convictions de l'équipe d'investissement**.

L'équipe de gestion bénéficie d'une grande latitude dans ses choix d'investissement :

- la stratégie d'investissement n'est pas contrainte en termes de capitalisation, d'allocation géographique ou sectorielle ;
- le fonds peut avoir recours à des stratégies de diversification permettant de dynamiser le rendement du portefeuille (produits structurés, obligations convertibles, devises...), voire à des stratégies de couverture.

## ... Tirant partie de conditions de marchés variées

Cette **allocation flexible** repose sur des décisions de gestion alimentées par les comités d'experts de la société de gestion SG 29 Haussmann (Comités Actions, Obligations, Produits Structurés, Fonds Alternatifs et Allocation).

## Des moteurs de performances complémentaires

**Le portefeuille cœur est composé d'une poche obligataire et d'une poche actions**. En complément, l'équipe de gestion peut avoir recours à **des stratégies de diversification** permettant de dynamiser le rendement du fonds et/ou de couvrir le portefeuille.

- **La poche obligataire** peut représenter jusqu'à 70 % du portefeuille. L'équipe de gestion investit principalement en obligations d'États et d'entreprises de qualité (*notation supérieure ou égale à BBB-*), sans contrainte particulière en termes de zone géographique ni de maturité, et peut avoir recours à des fonds obligataires.

La sélection des instruments repose sur un processus rigoureux. La qualité des émetteurs et le rendement attendu sont des critères déterminants dans la sélection.

Le fonds est principalement exposé **au marché obligataire européen**. **La gestion privilégie les titres attractifs en matière de rendement/risque tout en conservant une diversification de la poche en termes de maturité, de catégorie d'actifs, de notation ou répartition sectorielle**.

“ Une stratégie d’investissement adaptée à des conditions de marché variées. ”



■ **La poche actions** peut représenter entre 30 et 70 % du portefeuille. L’univers d’investissement est constitué d’actions internationales de toute capitalisation et de tout secteur.

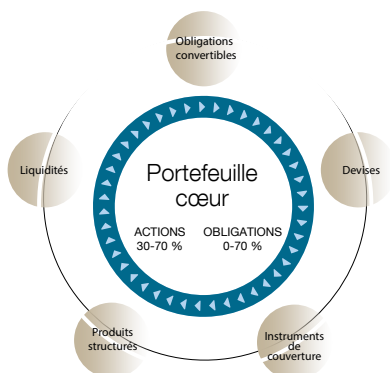
Une analyse quantitative et qualitative approfondie permet de constituer une liste de valeurs de convictions correspondant aux objectifs du fonds. **L’équipe de gestion privilégie les titres dont la volatilité reste modérée et qui offrent des rendements significatifs.**

L’équipe de gestion peut également, suivant les situations de marchés, s’intéresser à des valeurs répondant à des thématiques spécifiques.

■ **Les stratégies de diversification** peuvent représenter jusqu’à 40 % de l’actif du fonds. **Ces stratégies sont utilisées de façon opportuniste pour améliorer le rendement du portefeuille.** Selon les conditions de marché, le fonds peut investir dans des produits structurés, des obligations convertibles ou des devises.

## Présentation générale du portefeuille

L’objectif est de constituer un portefeuille diversifié d’une centaine de lignes. L’équipe de gestion peut également avoir recours à des instruments de couverture.



## INFORMATIONS ESSENTIELLES

Avant toute décision d’investissement, veuillez consulter le DICI (Document d’Information Clé pour l’Investisseur) du fonds.

<i>Durée d’investissement recommandée</i>	5 ans
<i>Profil de risque et de rendement *</i>	4
<i>Forme juridique</i>	FIA de droit français/ Fonds d’investissement à vocation générale
<i>Directive applicable</i>	AIFM
<i>Société de gestion</i>	SG 29 Haussmann
<i>Dépositaire/Conservateur</i>	Société Générale, S.A.
<i>Commissaire aux comptes</i>	KPMG AUDIT SA
<i>Devise</i>	EUR
<i>Valeur liquidative d’origine</i>	1 000 EUR
<i>Date de création du fonds</i>	14 janvier 2000
<i>Code ISIN</i>	FR0007040373
<i>Montant minimum de souscription</i>	1 part
<i>Frais de gestion</i>	2,40 % maximum
<i>Distribution des sommes distribuables</i>	Capitalisation
<i>Valorisation</i>	Quotidienne
<i>Souscription/Rachat</i>	Quotidienne
<i>Droits d’entrée en % du montant investi</i>	5 % maximum
<i>Droits de sortie en % du montant investi</i>	Néant

\* Source : Document d’Information Clé pour l’Investisseur (DICI)

\*\* L’objectif de gestion et la politique d’investissement de 29 Haussmann Équilibre ont pris effet le 15/06/2005

## AVERTISSEMENT

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais uniquement publicitaire. Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un service d'investissement; il ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service ou une sollicitation d'aucune sorte de la part de Société Générale Private Banking ou de SG 29 Haussmann. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Elles ne constituent en aucune manière des recommandations personnalisées. Le lecteur ne saurait en tirer ni une recommandation d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis et ne peut être ni transmis ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale Private Banking France et de SG 29 Haussmann.

Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Private Banking et SG 29 Haussmann considèrent comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Société Générale Private Banking et SG 29 Haussmann ne peuvent en aucun cas être tenues responsables pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations.

Avant toute souscription d'un service d'investissement ou d'un produit financier, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du service ou produit envisagé (prospectus, document intitulé "informations clés pour l'investisseur", term sheet, conditions contractuelles du service d'investissement), en particulier celles liées aux risques associés à ce service ou produit. L'investisseur doit également s'assurer de la compatibilité du service ou produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers.

Société Générale est une banque française autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE) et enregistrée auprès de l'ORIAS en qualité d'intermédiaire en assurance sous le numéro 07 022 493.orias.fr

Société Générale est une société anonyme française au capital de 1 009 380 011,25 EUR, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, et dont le numéro d'identification unique est 552 120 222 R.C.S. Paris.

SG 29 Haussmann est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP 06000029, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 000 000 EUR ayant pour numéro unique d'identification 450 777 008 RCS Paris, dont le siège social est situé 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris.

[SG29HAUSSMANN.SOCIETEGENERALE.FR](http://SG29HAUSSMANN.SOCIETEGENERALE.FR)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING FRANCE**  
29 BOULEVARD HAUSSMANN  
75009 PARIS

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A**  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL  
DE 1 009 380 011,25 EUROS AU 31 MARS 2016